

20 | Programme de formation

19 | Maître de cérémonie

Le Maître de cérémonie est chargé de la coordination du déroulement des diverses cérémonies qui ont lieu de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation d'un défunt.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Préparation à l'examen pour le diplôme de Maître de cérémonie (Art. D. 2223-55-2 et s. du CGCT). Le stagiaire sera capable de :

- ▶ Accueillir et guider les familles lors des cérémonies
- ▶ Coordonner le déroulement des cérémonies qui ont lieu lors de la mise en bière, l'inhumation ou la crémation
- ▶ Présenter les corps en chambre funéraire
- ▶ Manipuler les corps lors des différentes opérations mortuaires (*mise en bière, transports,...*)
- ▶ Assurer (*éventuellement*) une activité de portage
- ▶ Effectuer des travaux d'ordre administratif

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Projections de présentations, d'exercices et de vidéos
- ▶ Cas pratiques, QCM, jeux de rôles
- ▶ Visite sur site des équipements funéraires
- ▶ Remise d'un support pédagogique recouvrant tout le programme obligatoire (*frais d'inscription à l'examen inclus*)

DURÉE 140 HEURES :

70 H de formation théorique

(10 jours, 7H/jour, 35 H/semaine)

70 H de formation pratique dans un établissement funéraire (10 jours, 7H/jour, 35 H/semaine)

CONTENU :

- ▶ Hygiène, sécurité et ergonomie
- ▶ Législation et réglementation funéraire
- ▶ Psychologie et sociologie du deuil
- ▶ Pratiques et rites funéraires
- ▶ Conception et animation d'une cérémonie
- ▶ Encadrement d'une équipe

SANCTION DE LA FORMATION :

Formation théorique : examen en vue de l'obtention du diplôme de Maître de cérémonie (*épreuve écrite de 50 questions et entretien individuel de 15 mn avec le jury*).

Formation pratique : évaluation du stage obligatoire de maître de cérémonie.

Attestation de présence délivrée par le centre attestant que le stagiaire a suivi la totalité de la formation obligatoire.

COÛT :

Coût total : 1500€ HT, soit **1800€ TTC**

Coût horaire pédagogique : 21.43€ HT, soit **25.71€ TTC**

20 | Programme de formation

19 | Maître de cérémonie

INTERVENANTS :

La formation est assurée par des professionnels du funéraire.

PRÉ-REQUIS :

Il n'y a pas de prérequis mais il y a une forte dimension au conseil, donc importance de manipuler la langue Française tant orale qu'écrite ainsi que les mathématiques.

Remise du dossier d'inscription.

PROGRAMME JOURNALIER :

(L'ORDRE DU PROGRAMME PEUT-ÊTRE MODIFIÉ PAR LE FORMATEUR)

1^{er} jour	Hygiène, sécurité et ergonomie (7 heures) 1. Les équipements et les règles de protection 2. Les gestes et les postures
2^{ème} jour	Législation et réglementation funéraire (7 heures) Les règles applicables aux opérations funéraires
3^{ème} jour	Législation et réglementation funéraire (7 heures) Les règles applicables aux opérations funéraires
4^{ème} jour	Psychologie et sociologie du deuil (7 heures) Les grandes étapes du deuil
5^{ème} jour	Psychologie et sociologie du deuil (7 heures) Les deuils particuliers
6^{ème} jour	Pratiques et rites funéraires (7 heures) Les rites funéraires civils et religieux
7^{ème} jour	Pratiques et rites funéraires (7 heures) Les règles du protocole
8^{ème} jour	Conception et animation d'une cérémonie (7 heures) 1. Les lieux et les équipements 2. L'application des règles du protocole
9^{ème} jour	Conception et animation d'une cérémonie (7 heures) La prise de parole en public
10^{ème} jour	Encadrement d'une équipe (7 heures) Règles et fonctionnement de base du management d'une équipe